



VILLE D'ANDENNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU : 22 juin 2020

Présent(e)s :

M. Claude EERDEKENS, Bourgmestre
MM. Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI, Guy HAVELANGE, Françoise LEONARD et Elisabeth MALISOUX, Echevins ;

MM. Sandrine CRUSPIN, ~~Christian BADOT~~, Marie-Christine MAUGUIT, Etienne SERMON, Rose SIMON-CASTELLAN, Philippe MATTART, Philippe RASQUIN, Kévin PIRARD, Christian MATTART, Françoise TARPATAKI, Florence HALLEUX, Martine DIEUDONNE-OLIVIER, Cassandra LUONGO, Jawad TAFRATA, Kévin GOOSSENS, Caroline LOMBA, Emmanuelle JACQUES-STORME, Christine BODART, Marie-Luce SERESSIA, ~~Natacha FRANCOIS~~, Gwendoline WILLIQUET, ~~Damien LOUIS~~ et Hugues DOUMONT, Conseillers communaux ;

M. Ronald GOSSIAUX, Directeur général

Présidence pour ce point : M. Philippe RASQUIN

**6.1. OBJET : REW scrl - Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2020
Mandats de vote**

Le Conseil,

En séance publique,

Vu les articles L1122-20, L1122-26 § 1^{er}, L1122-30, L1523-12 § 1^{er} et § 1/1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu sa décision du 29 avril 2019 de s'affilier à l'intercommunale Réseau d'Energies de Wavre, REW scrl en abrégé, d'en devenir membre et d'accepter de recevoir, à titre gratuit, une part A au capital de l'intercommunale d'une valeur nominale de 100 € ;

Vu sa délibération du 29 avril 2019 portant désignation des représentants de la Ville d'ANDENNE aux assemblées générales de REW scrl, à savoir en l'occurrence MM. Françoise LEONARD et Guy HAVELANGE, Echevins, Kévin PIRARD, Philippe RASQUIN et Philippe MATTART, Conseillers communaux ;

Vu le courrier du 26 mai 2020 de REW annonçant la tenue d'une assemblée générale ordinaire de l'intercommunale le vendredi 26 juin 2020, à distance via l'application TEAMS en application de la circulaire Covid-19 ;

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

1. Ratification des nominations des administrateurs depuis janvier 2020 ;
2. Ratification de la nomination du commissaire-réviseur du 29 mai 2019 ;
3. Rapport du commissaire sur le bilan des comptes de résultats ;
4. Approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration ;
5. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019 ;
6. Décision de l'affectation du bénéfice et du montant des distributions (article 5 :141 CSA) ;
7. Décharges à donner aux administrateurs et au réviseur ;
8. Indépendance des nouveaux membres du CA ;
9. Validation de la liste des nouveaux membres du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale ;

Sur la proposition du Collège communal,

ARRETE

Article 1^{er}

Un mandat de vote est donné aux représentants prédésignés pour chacun des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2020 :

Point 1. : Ratification des nominations des administrateurs depuis janvier 2020

Résultat du vote :

24 OUI – 0 NON – 0 abstention

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Point 2. : Ratification de la nomination du commissaire-réviseur du 29 mai 2019

Résultat du vote :

24 OUI – 0 NON – 0 abstention

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Point 3. : Rapport du commissaire sur le bilan des comptes de résultats

Résultat du vote :

24 OUI – 0 NON – 0 abstention

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Point 4. : Approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration

Résultat du vote :

24 OUI – 0 NON – 0 abstention

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Point 5. : Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019

Résultat du vote :

24 OUI – 0 NON – 0 abstention

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Point 6. : Décision de l'affectation du bénéfice et du montant des distributions (article 5 :141 CSA)

Résultat du vote :

24 OUI – 0 NON – 0 abstention

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Point 7. : Décharges à donner aux administrateurs et au réviseur

Résultat du vote :

24 OUI – 0 NON – 0 abstention

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Point 8. : Indépendance des nouveaux membres du CA

Résultat du vote :

24 OUI – 0 NON – 0 abstention

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Point 9. : Validation de la liste des nouveaux membres du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale

Résultat du vote :

24 OUI – 0 NON – 0 abstention

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Article 2

L'attention des délégués communaux est attirée sur les dispositions de l'article L 1523-12 § 1^{er} du Code de la démocratie locale et de la décentralisation suivant lesquelles les délégués communaux sont tenus de rapporter à l'assemblée générale la proportion des votes intervenus au sein du Conseil communal sur chaque point à l'ordre du jour.

Ce mandat de vote est valable pour l'assemblée générale ordinaire programmée le 26 juin 2020, ainsi que pour toute autre assemblée générale ultérieure, avec les mêmes points à l'ordre du jour, si celle du 26 juin 2020 ne devait pas se trouver en nombre qualifié pour siéger.

Article 3

Une expédition conforme de la présente délibération sera transmise à l'intercommunale Réseau d'Energies de Wavre, ainsi qu'aux délégués communaux.

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

PAR LE CONSEIL,

LE DIRECTEUR GENERAL,

LE PRESIDENT,

R. GOSSIAUX

P. RASQUIN

POUR EXTRAIT CONFORME,

LE DIRECTEUR GENERAL,

LE BOURGMESTRE,

R. GOSSIAUX

C. EERDEKENS

